

## ...ET VALORISE LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

Succès  
2023



Lancement officiel en janvier 2023  
Application obligatoire au 1er mai

**5000** adhérents (*entreprises*)



**2500** points de reprise déployés (*distributeurs et déchetteries*)

**1000** points de reprise actifs



**3000** déchèteries publiques en cours de contractualisation

**150** entreprises de travaux en cours de contractualisation  
(*pour reprise directe sur leurs sites*)

**500** gros chantiers soutenus dans la reprise directe des déchets

Collecter **5x** plus de déchets



Augmenter la prise en charge des inertes\* de **+30%**

Prendre en charge la collecte conjointe (bois, plastique, métaux)  
sur **2000** chantiers et assurer le transport jusqu'au centre de tri



Lancer les premières éco-modulations\*, en fonction de leur éco-conception



objectifs  
2024

### Lexique :

- REP : Responsabilité Elargie du Producteur
- VALOBAT : Éco-organisme créé par les acteurs du bâtiment pour les acteurs du bâtiment.
- PCMB : Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)
- INERTES : Déchets qui ne subissent pas de transformations physiques, chimiques ou biologiques significatives et qui ne sont pas susceptibles d'altérer les autres matières avec lesquelles elles entrent en contact (pierre, gravier, verre, roches...)
- ECO-MODULATION : Modulation du montant de l'éco-contribution en fonction de critères de performance environnementale (*quantité de matière utilisée, incorporation de matière recyclée, emploi de ressources renouvelables gérées durablement, durabilité, réparabilité, possibilités de réemploi ou de réutilisation, recyclabilité, visée publicitaire ou promotionnelle du produit, absence d'écotoxicité et présence de substance dangereuses.*)